



INF'OLYMPIQUE 77

N° 29 - Mars 2007

Sommaire

Le coin des juristes Page 2

- Obligation d'assurance Responsabilité civile pour les associations
- Le conseil du Crédit Agricole

L'actualité

Seine-et-Marnaise Pages 3 à 6

- La Ronde de l'USEP
- Les Jeux de Seine-et-Marne
- Assemblée Générale du CDOS
- Le CNSD « 40 ans »
- Comité d'Haltérophilie
- RPS
- Dirigeants Bénévoles

Zoom sur..... Page 7

- Trophée de l'espoir
- Le Fair Play
- Sport au féminin

En Bref..... Page 8

A RETENIR

- La Conférence de presse des Jeux de Seine-et-Marne le 10 Mai 2007 qui se déroulera à la Communauté de Communes du Pays Fertois.
- La Cérémonie d'ouverture des Jeux de Seine-et-Marne le 02 Juin 2007 au stade de Lizy-sur-Ourcq.
- Du 2 au 9 juin : déroulement des jeux de Seine-et-Marne.



É d i t o r i a l

Vous avez dit : EMPLOI ?



Guy est président du club sportif de sa commune (950 habitants) depuis plusieurs années déjà.

Avec son épouse (elle a accepté de partager...) et trois autres membres du bureau, il gère au quotidien les affaires courantes et encadre deux soirées par semaine l'entraînement des plus jeunes. Deux week-end sur trois, il accompagne les équipes et parfois... participe !

« On » l'a sollicité, voici quelques années, afin de proposer des « sorties » pour les habitants de la commune... il ne pouvait pas refuser... alors depuis il étudie, il cherche, il organise soirées théâtrales ou dimanche détente, au moindre coût... si possible !

Guy doit encore trouver du temps au temps, d'autant que la retraite n'est pas encore pour demain, mais il le fait volontiers !

Dans la commune voisine (1 050 habitants), **Robert** est aussi président du club local depuis près de 20 ans. Il partage la même passion pour la même discipline que Guy. Retraité, il donne volontiers de ses journées à son association mais il se sent souvent bien seul, avec son secrétaire et sa trésorière, d'autant que les bonnes volontés se font rares...

Souvent encouragés par les parents, les jeunes et les moins jeunes, **Guy et Robert** aimeraient bien répondre aux souhaits de développement de l'activité de leurs clubs qui comptent quarante à cinquante licenciés chacun...

Voici deux rapides exemples, parmi bien d'autres, de l'animation bénévole au sein de nos associations des **389 communes** seine-et-marnaises (sur les 514) qui recensent **moins de 2 000** âmes.

Animation si précieuse à la vie de nos villages !

Au moment où l'on parle beaucoup de l'emploi, pourquoi ne pas penser **création** pour l'encadrement ?

Il est vrai que si l'association reste seule au sein de sa commune, le nombre d'adhérents et d'heures nécessaires ne lui permettrait pas d'envisager une telle hypothèse même avec les aides à l'emploi !

Alors, tout en gardant son autonomie, pourquoi ne pas se rapprocher et proposer, même si parfois les horaires doivent être aménagés, la mise en place d'un poste d'animateur (ou autre) sur deux, trois clubs... ou plus. La création d'un **groupement d'employeurs** est une formule, qui sans être complexe, a déjà fait ses preuves.

Pourquoi vous n'en prendriez pas l'initiative ?

Le CDOS, ses partenaires et les comités sportifs départementaux vous apporteront, si vous le jugez nécessaire, tous les soutiens et conseils à ce sujet.

J.-C. FLÉ